

COMMUNIQUE :
Ouverture du concours d'accès au Mastère de recherche en Urbanisme
ANNEE UNIVERSITAIRE 2023/2024

L'Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Bâtiment, ouvre un concours pour l'accès au Mastère de Recherche en Urbanisme intitulé « Planification Urbaine Durable et Gouvernance au Maghreb »

1. Conditions de participation :

Titulaires d'un diplôme :

- De licence fondamentale en : Urbanisme, Sociologie, Géographie, Economie, Droit.
- (Bac +5) ou équivalent en : Urbanisme et aménagement, Architecture, paysage, ou diplôme équivalent

2. Dossier de Candidature :

Le dossier de candidature doit comporter obligatoirement les pièces suivantes :

1. Une fiche de renseignement générée par la plateforme de l'inscription du site de l'institut <http://www.isteub.rnu.tn/fra/mastere> et ce après l'introduction de toutes les informations requises
2. Une copie de la CIN ou passeport pour les étudiants étrangers;
3. Une copie **certifiée conforme** du diplôme du baccalauréat ou de l'équivalence;
4. Une copie **certifiée conforme** du relevé des notes du Baccalauréat;
5. Une copie **certifiée conforme** de tous les diplômes universitaires obtenus;
6. Une copie **certifiée conforme** des relevées des notes de toutes les années universitaires;
7. Un curriculum vitae;
8. 02 enveloppes affranchies au tarif recommandé avec accusé de réception;
9. 01 photo d'identité;

Les candidats intéressés sont invités à s'enregistrer en ligne à travers le site de l'institut et à envoyer leur dossier de candidature en format papier **du 10 juillet 2023 au 15 juillet 2023 (inclus)**. Le dépôt des dossiers se fera à **l'institut ou par voie postale (rapid-poste)** à l'adresse suivante :

Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Bâtiment
2, rue de l'Artisanat Charguia II. 2035 Tunis –Carthage

Sur l'enveloppe doit être mentionnée clairement la mention (candidature mastères 2023-2024) et le numéro du dossier figurant dans la fiche de renseignement (tirée de la plateforme d'inscription).

- Les dossiers incomplets ou parvenus après la date limite ne seront pas pris en considération.

3. Procédures du concours :

- L'évaluation et l'étude des dossiers sont réalisées par une commission spécialisée
- Les étudiants admis seront convoqués ultérieurement pour un entretien d'évaluation avec le jury d'admission.
- Les résultats d'admission définitifs seront publiés à la rentrée universitaire sur le site de l'institut.
- **Au cas où le candidat postule à un autre master de l'institut, il doit présenter sa liste de choix sur la plateforme et cocher la ou les case(s) correspondante(s) de(s) master(s) demandé(s).**

Les étudiants admis doivent s'inscrire dans un délai de 15 jours à partir de la proclamation des résultats.

NB : le nombre de places ouvertes pour cette année est fixé à vingt (20).

ANNEE UNIVERSITAIRE 2023/2024

Dossier de candidature au(Cocher la ou les spécialités demandées) :

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Master de Recherche en Génie Civil et Environnement (GCE) | <input type="checkbox"/> Master Professionnel en Génie Civil et Risques (G.C.R) | <input type="checkbox"/> Mastère de Recherche en Urbanisme « Planification Urbaine Durable et Gouvernance au Maghreb» |
| <input type="checkbox"/> Master Professionnel en Gestion de Projets de Génie Civil (GPGC) | <input type="checkbox"/> Master Professionnel en Eau et Environnement Coutier (E.E.C) | <input type="checkbox"/> Diplôme National en Urbanisme et Aménagement (DNUA) |

Numéro du dossier :

Prénom et Nom du Candidat(e) :

Adresse :

**L'Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement, de l'Urbanisme
et du Bâtiment ISTEUB**

2, rue de l'Artisanat Charguia II. 2035 Tunis –Carthage

Remarque : en cas d'envoi par poste, l'envoi sera par Rapid poste.